

Politique sur l'utilisation des fichiers témoins

Dernière version : Novembre 2024
Version actuelle : Mars 2025

Cette Politique concernant l'utilisation des outils d'analytique et des fichiers témoins (« Politique de témoins ») décrit comment Kopers utilise des fichiers témoins, des balises Web ainsi que d'autres technologies d'identification, de profilage et de localisation (« cookies ») sur notre site Internet.

Notre Politique de témoins complète notre Politique de confidentialité et doit donc être lue de concert avec celle-ci.

Que devez-vous savoir sur les fichiers témoins et les balises Web?

Qu'est-ce qu'un fichier témoin et que sont les balises Web?

Les fichiers témoins sont de petits fichiers texte qui sont téléchargés sur votre appareil lorsque vous visitez un site Internet, utilisez une application mobile ou téléchargez un courriel. Les fichiers témoins permettent à un site Internet de reconnaître un appareil et de stocker des informations (par exemple sur vos préférences, votre utilisation du site Internet) et de lire ces informations chaque fois que vous accédez au site Internet.

Il existe deux types de fichiers témoins : (i) primaire ; et (ii) de tiers. Essentiellement, les deux types sont techniquement identiques et exécutent les mêmes fonctions ; la principale différence réside dans la manière dont ils sont créés et comment ils sont ensuite utilisés.

Fichiers témoins primaires. Les fichiers témoins primaires sont créés par le site Internet que vous visitez. Un site Internet ne peut accéder qu'aux fichiers témoins qu'il a lui-même placés sur votre appareil, de sorte que, par exemple, les fichiers témoins placés lors de votre visite sur un moteur de recherche ne sont pas accessibles par nos sites Internet.

Fichiers témoins de tiers. Les fichiers témoins de tiers sont créés par un autre site que celui que vous visitez et sont principalement utilisés à des fins de profilage et de publicités comportementales. Ils permettent également aux propriétaires de sites Internet de fournir certains services. Ce type de fichiers témoins peut être placé par ce que l'on appelle une balise Web (plus d'informations à ce sujet ci-dessous). Puisqu'un site Internet ne peut accéder qu'aux fichiers témoins qu'il a lui-même placés, nous ne

pouvons pas accéder aux fichiers témoins de tiers placés sur l'un ou l'autre de nos sites Internet.

Une balise Web, souvent appelée 'pixel invisible', est une image transparente, habituellement de 1 pixel x 1 pixel, qui est placée sur un site Web ou dans un courriel pour évaluer la manière dont un utilisateur interagit avec un contenu spécifique. Les balises Web fonctionnent en envoyant des informations avec la demande au serveur Web du tiers lors de la demande d'affichage de la balise Web.

Le Site Web de Kopers a des fichiers témoins des tiers suivants :

- **Youtube** : pour suivre les vues des vidéos intégrées au Site Web et garder une trace de vos préférences. Le fichier témoin peut également déterminer si vous utilisez la nouvelle ou l'ancienne version de l'interface Youtube.
- **Google AdSense** : pour expérimenter l'efficacité des publicités utilisant leurs services.
- **Meta** : pour fournir des produits publicitaires.

Que pouvez-vous faire pour contrôler les fichiers témoins placés sur votre ordinateur?

La plupart des navigateurs vous permettent de configurer comment les fichiers témoins sont acceptés par votre navigateur. Gardez à l'esprit que la modification de vos paramètres de fichiers témoins peut empêcher certains sites Web de fonctionner correctement. Veuillez consulter la documentation de votre navigateur pour savoir comment configurer les paramètres concernant les fichiers témoins.

Vous pouvez également utiliser le mode privé ou incognito de votre navigateur qui supprimera automatiquement tous les fichiers témoins placés lors de votre utilisation du mode privé, lorsque tous les onglets du mode privé seront fermés. Consultez la rubrique d'aide de votre navigateur pour en savoir plus sur le fonctionnement du mode privé.

Certains navigateurs récents ont une fonctionnalité intégrée pour bloquer ou contrôler le contenu permettant le profilage. Nous vous invitons à consulter la section d'aide de votre navigateur pour voir si une telle fonctionnalité est offerte. Certains navigateurs peuvent avoir des extensions créées par des tiers qui peuvent être utilisées pour gérer et supprimer les fichiers témoins. Si vous décidez d'utiliser des extensions, nous vous invitons à prêter une attention particulière aux extensions que vous installez et aux autorisations dont celles-ci ont besoin.

Vous pouvez également désactiver notre utilisation de fichiers témoins et de technologies similaires qui nous permettent de faire du profilage et afficher de la publicité sur les sites de tiers.

Comment utilisons-nous les fichiers témoins sur notre site Internet?

Pourquoi utilisons-nous des fichiers témoins sur notre site Internet?

Pour plus d'informations sur les fichiers témoins que nous utilisons sur notre site Internet, veuillez-vous référer à notre bannière de témoins.

Outils d'analytique pour mesurer l'interaction avec notre site Internet et matériel promotionnel

Ce que vous devez savoir sur l'analytique

Les outils d'analytique sont utilisés afin de recueillir, analyser et mesurer le trafic Web et les visites des utilisateurs sur notre site Internet à des fins de compréhension et d'optimisation de l'utilisation de celui-ci. Les outils d'analytique fonctionnent grâce à la collecte d'informations à propos des interactions d'une personne qui visite avec une ou plusieurs pages Web. Ces informations incluent, par exemple, le navigateur utilisé.

Quels sont les outils d'analytique que nous utilisons sur notre site Internet?

Le site Web de Kopers utilise Google Analytics afin d'améliorer votre expérience utilisateur. Pour en apprendre davantage sur la façon dont vos données sont traitées, veuillez consulter notre bannière de témoins disponible sur notre site Internet.

Que pouvez-vous faire pour empêcher un site Internet de recueillir des informations analytiques?

Vous pouvez prendre différentes mesures pour empêcher un site Internet de recueillir des détails concernant vos visites sur notre site Internet. Vous pouvez :

- Contrôler les fichiers témoins acceptés par votre navigateur ;
- Installer des extensions sur votre navigateur afin de désactiver l'utilisation d'outils d'analytique.